

Appellation en anglais

Court Clerk

Formation à suivre

Bac+2

▶ DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le greffier ou la greffière sont présents dans toutes les procédures de justice pour assister les juges.

Ce professionnel est la mémoire écrite de toutes les activités du tribunal, il constitue les dossiers pour les juges, enregistre les affaires et prévient les différentes parties de la date d'audience et trace les témoignages et prise de parole et authentifie les décisions du juge et s'assure du respect des règles lors du déroulement du procès. Tout jugement rendu en son absence peut être annulé pour vice de forme.

💡 COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Rédiger des projets de décisions et de réquisitoires selon les indications des magistrats
- Gérer des tableaux de bord
- Analyser et synthétiser
- Organiser le traitement des flux de dossiers
- Traduire en termes juridiques les demandes des justiciables
- Maîtrise du droit et de la procédure
- Rendre authentique les décisions de justice.
- Rédaction des arrêts du tribunal et établir des procès-verbaux.



👤 QUALITÉS PERSONNELLES

Rigueur

Organisation

Sens du contact

Autonomie

Ouverture d'esprit

Sociable

Ayant le sens de la précision

La courtoisie

L'intégrité

Diplomate, patient et discret.

✶ PRINCIPALES MISSIONS DU MÉTIER

Spécialiste de la procédure et garant de l'authenticité des actes, le greffier assiste au quotidien les magistrats il comme mission :

- Authentification des actes de juridiction d'une audience ;
- Enregistrement des demandes des plaignants et rédaction des actes ;
- Gestion et préparation des dossiers pour les juges ;
- Rédaction des arrêts du tribunal et établir des procès-verbaux ;
- Assurer l'accueil des plaignants et répondre à leur besoin de lancement de procédure ;